



Conservatoire  
d'espaces naturels  
Hauts-de-France

# La lettre d'infos

Décembre 2020 - N°10

Des associations  
au service de la nature



Si le Conservatoire  
d'espaces naturels  
des Hauts-de-France  
m'était conté...

# Si le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France m'était conté...

À l'instar de leurs homologues néo-aquitains, occitans et normands, les Conservatoires d'espaces naturels du Nord Pas-de-Calais et de Picardie ont fait le choix de fusionner pour devenir le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, choix approuvé à une large majorité par les membres. Il devenait effectivement difficile de maintenir dans le nouveau périmètre régional deux Conservatoires d'espaces naturels devenus par la force des choses «infra-régionaux». Ce mariage, une évidence pour tous au fil des mois, a également pour ambition de renforcer l'action conservatoire grâce à des compétences collectives mieux valorisées, un réseau de sites élargi, une assise citoyenne plus importante, une visibilité plus forte, des outils de pilotage plus performants...

Mais à l'aune de cette ambition, que représente le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France aujourd'hui ?

## **Un Conservatoire ancré dans un réseau et garant de valeurs communes**

Né en 1976 en Alsace, le premier Conservatoire d'espaces naturels s'est défini comme un acteur associatif dont l'objet est de connaître, protéger, gérer et valoriser le patrimoine naturel en assurant la protection de sites naturels par maîtrise foncière ou d'usage dans le souci permanent du dialogue avec l'ensemble des acteurs des territoires d'intervention. Ce modèle, innovant à l'époque, a fait de nombreux émules et s'est largement disséminé en France métropolitaine et ultra-marine. À ce jour, le réseau compte 22 membres et intervient sur plus de 3 700 sites représentant 180 000 ha (l'équivalent de la superficie de la Guadeloupe), en faisant le premier réseau associatif de gestion des milieux naturels en France. La cohésion du réseau s'appuie sur deux éléments forts, une charte commune et l'agrément délivré conjointement par l'État et la Région d'implantation.

Avec près de 10 000 adhérents, plus de 1 000 emplois, les Conservatoires d'espaces naturels ont prouvé depuis plus de 40 ans que leur mode d'actions basé sur la concertation porte ses fruits. Nos associations consacrent ainsi près de 60 millions d'euros tous les ans à la protection de la nature.





## En Hauts-de-France, une présence dans une commune sur sept

Dans les Hauts-de-France, à fin 2020, le Conservatoire d'espaces naturels intervient exactement sur 486 sites contractualisés pour 16 887 hectares (plus de 24 000 terrains de football). Au-delà, le Conservatoire intervient également sur plus de 20 000 hectares à travers l'animation ou l'accompagnement scientifique de la mise en œuvre de documents d'objectifs de plusieurs sites Natura 2000. Pour mener à bien ses missions, notre association s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'une centaine de personnes réparties sur 6 implantations : Beauvais (60), Boves (80), Chavignon (02), Dury (siège, 80), Lillers (62), Merlieux et Fouquerolles (02).

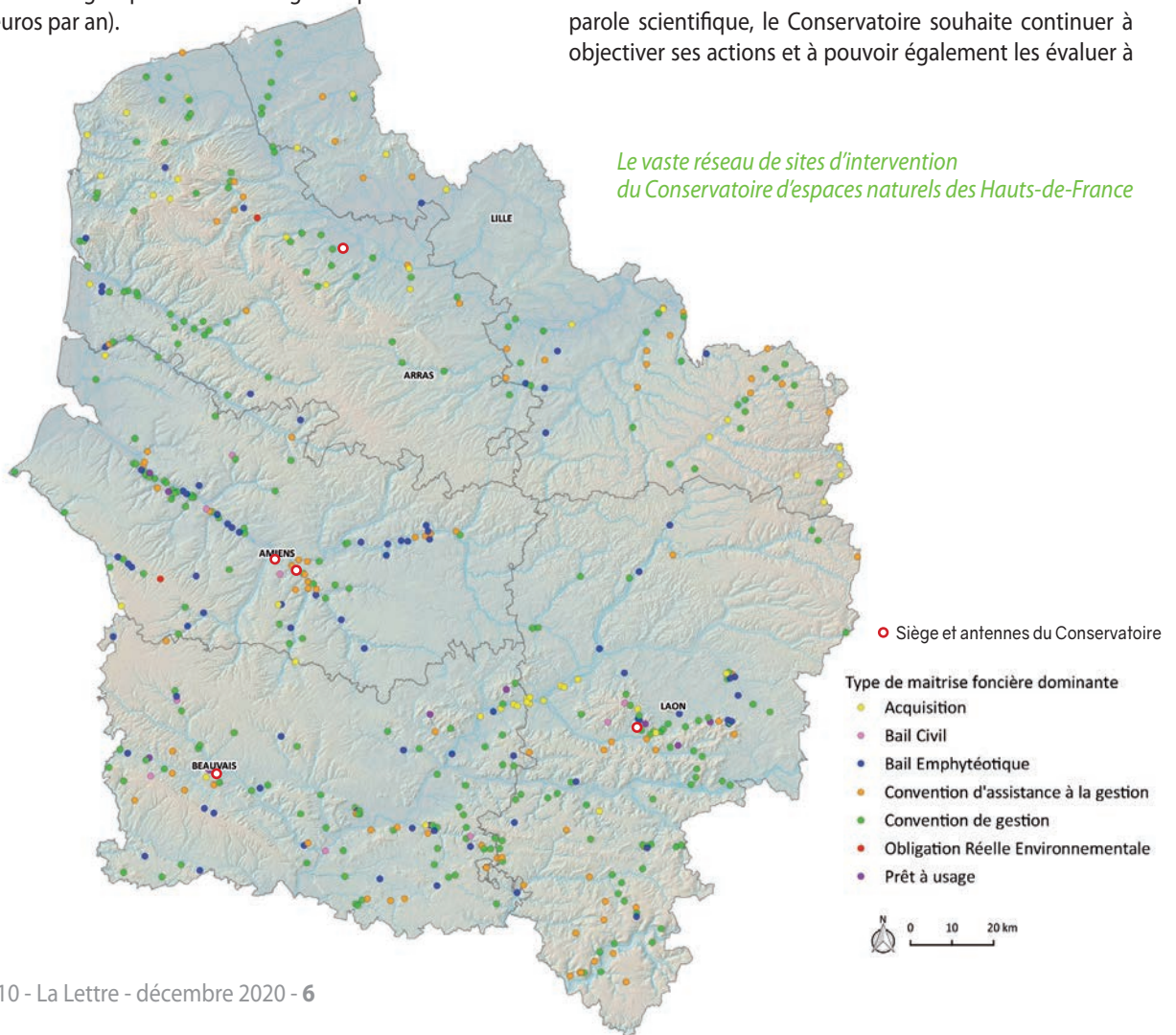
Le Conservatoire d'espaces naturels mobilise un budget annuel d'environ 9 millions d'euros grâce à une centaine de partenaires financiers publics et privés (pour apporter un point de comparaison les 25 hectares du Jardin du Luxembourg disposent d'un budget de près de 12 millions d'euros par an).

Ces moyens irriguent les territoires d'intervention à travers les emplois directs au sein de l'association mais aussi de toutes les commandes passées auprès de structures d'insertion, d'entreprises et de fournisseurs locaux.

## Une expertise naturaliste et scientifique de premier ordre

La volonté du Conservatoire a toujours été d'appuyer et éclairer ses choix d'intervention sur une connaissance la plus approfondie possible des contextes écologiques et géologiques. Pour cela, l'association s'appuie sur des ressources internes à l'équipe, des bénévoles spécialistes de certains domaines, un Conseil scientifique et technique d'une trentaine de personnes. À titre d'exemple, le Conservatoire a été pionnier dans la mise en place en France d'un indicateur de qualité des habitats naturels basé sur les populations de syrphes et détient une expertise reconnue à l'échelle nationale pour ce groupe. À l'heure où les réseaux sociaux sont des lieux de remise en cause de la parole scientifique, le Conservatoire souhaite continuer à objectiver ses actions et à pouvoir également les évaluer à

*Le vaste réseau de sites d'intervention du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France*



travers l'amélioration et l'actualisation permanentes des connaissances naturalistes et scientifiques, le respect de protocoles rigoureux et de procédures précises comme celle concernant l'élaboration des plans de gestion. Pour accompagner tout cela, le Conservatoire s'appuie sur un centre de ressources documentaires informatisé et renforcé grâce à la fusion. Celle-ci a également permis de renforcer le niveau d'expertise naturaliste et scientifique de l'association en mutualisant des compétences spécifiques à chaque ex-Conservatoire.

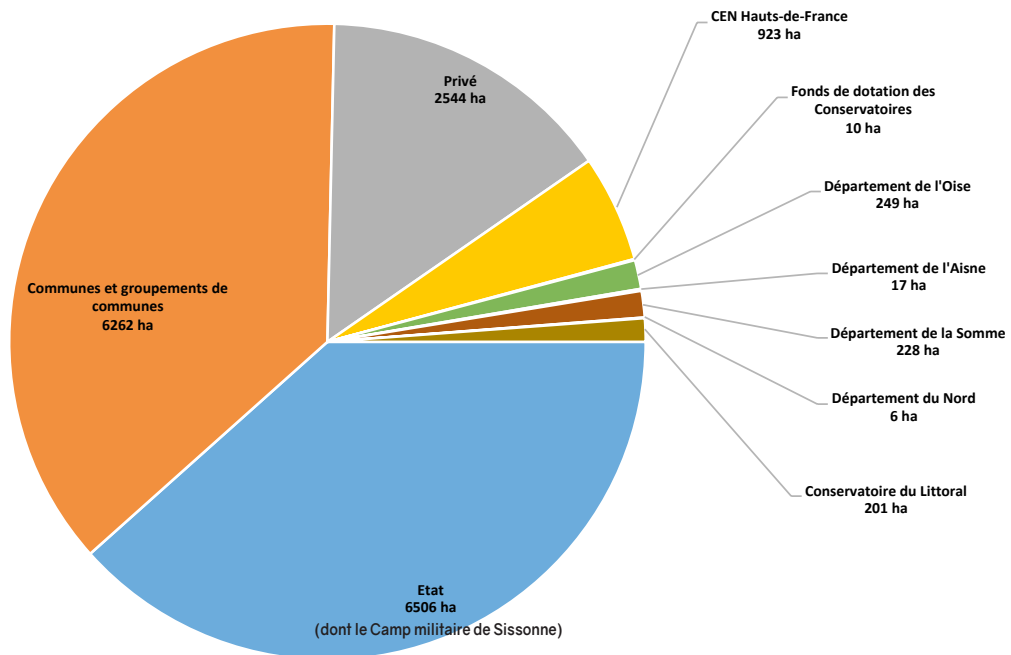
### Une gestion au plus près des territoires

Débroussailler ou ne pas débroussailler ? Telle est la question. C'est un débat récurrent et nécessaire, doit-on intervenir pour permettre à certaines espèces de se maintenir, laisser faire la nature quitte à voir disparaître certains pans du patrimoine naturel ? Il n'y a, en fait, pas de mauvais choix tant qu'il est basé sur un diagnostic le plus précis possible et des objectifs clairs. C'est pourquoi le Conservatoire élabore pour chaque site un document de planification de la gestion étayant les choix d'intervention ou de libre évolution en fonction des enjeux locaux, régionaux, nationaux et supra-nationaux. La restauration écologique de nos espaces naturels, paysages, et de leurs fonctionnalités, gages du maintien de la biodiversité, de la géodiversité et des services rendus par la nature est un travail de longue haleine

dans notre région où la nature a fortement souffert. En 2020, 3 millions d'euros ont été consacrés à des travaux de restauration écologique permettant en co-bénéfices à plusieurs associations d'insertion de développer une activité économique dédiée à la gestion des milieux naturels, à plus de 180 exploitants agricoles d'avoir des terrains mis à disposition, à de nombreux sites d'accueillir les visiteurs dans de bonnes conditions et le respect des milieux. Là encore, la fusion apporte une plus-value liée par la mise en commun d'outils, d'expériences, de moyens humains.

### Une nature à partager

Mettre « sous cloche » n'est pas la philosophie d'intervention du Conservatoire. Porter à connaissance, accueillir le public sur les sites, sensibiliser, informer, éduquer à la nature sont autant d'actions mises en œuvre. Près de 100 sites bénéficient d'aménagements permettant leur visite. On estime à 500 000 le nombre de visiteurs fréquentant le réseau de sites. Au-delà nos équipes d'animateurs et bénévoles encadrent tous les ans plus de 300 visites pour le grand public et le milieu scolaire rassemblant près de 10 000 participants. Connecter les citoyens à la nature de proximité est un enjeu révélé lors des derniers épisodes de confinement. C'est aussi à travers cela que les futures générations prendront plus conscience des enjeux primordiaux pour



*Collectivités locales, propriétaires privés..., le Conservatoire contractualise la gestion de sites naturels avec une multitude d'acteurs des territoires.*

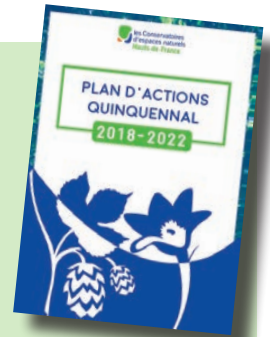
l'avenir de nos sociétés à préserver le patrimoine naturel. La fusion a permis la mise en commun et des économies d'échelle sur les outils de communication qui permettent de démultiplier nos actions (calendrier nature, réseaux sociaux, photothèque, logiciels dédiés...) et devrait faciliter le renforcement nos capacités d'animation nature afin de mieux mailler le territoire régional.

### Une association où s'investir

Le Conservatoire d'espaces naturels fonctionne sur un modèle purement associatif. Cette fin d'année, ce sont plus de 1 600 adhérents et donateurs qui soutiennent nos actions au quotidien. C'est un nombre relativement important au regard de notre domaine d'activités et des associations du même type en France mais peu au regard de nos collègues d'outre-Manche ou d'outre-Quévrain. Ce soutien est important pour promouvoir le mode d'action du Conservatoire et le rendre encore plus écouté des différents décideurs sur les territoires. C'est un gage d'indépendance vis à vis des différentes alternances politiques et qui permet de garder le cap fixé dans les statuts sur le long terme. Issu du collège des membres, le Conseil d'administration rassemble désormais 22 bénévoles qui assurent la gestion de l'association et le pilotage stratégique. Sur le terrain, nous pouvons compter sur 83 conservateurs bénévoles couvrant 91 sites, force de frappe essentielle et spécifique au Conservatoire. Mais l'investissement bénévole prend souvent d'autres formes : chantiers nature, tenue de stands, participation à des suivis naturalistes participatifs... ce ne sont pas moins de deux équivalents temps plein qui sont assurés par ces forces vives. Le souhait est de continuer à renforcer cette assise.

Vincent Santune

## Le plan d'actions quinquennal, la feuille de route des Conservatoires



L'agrément Etat-Région des Conservatoires d'espaces naturels prévoit la rédaction d'un plan d'actions quinquennal qui, à l'instar du plan de gestion écologique d'un site naturel, est la feuille de route de l'association pour les 5 années à venir.

Les Conservatoires de Picardie et du Nord-Pas de Calais avaient rédigé les leurs respectivement en 2012 et 2013, dates de leurs 1<sup>ers</sup> agréments. À l'occasion de leurs renouvellements, les deux associations ont composé ensemble un document unique leur permettant de coucher sur le papier leur ambition commune.

Le plan d'actions quinquennal du CEN Hauts-de-France a été validé par les services de l'État et de la Région en 2018. Il fixe les objectifs stratégiques de l'association pour chacune de ses missions fondatrices : connaître, protéger, gérer, valoriser et accompagner les politiques publiques, pour les 5 ans à venir, ce qui en fait l'un des documents de référence pour le Conseil d'administration et l'équipe salariée. Le PAQ sera évalué à la fin du quinquennat pour vérifier la trajectoire prise ; puis les équipes s'attèleront à la rédaction d'une prochaine feuille de route qui fixera le cap à suivre pour les 5 années suivantes.

## La composition du Conseil d'administration du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France

**Président** : Christophe Lépine ;

**Vice-Présidents** : Luc Barbier et Pierre Dron ;

**Secrétaire** : Philippe Julve ;

**Secrétaire-adjointe** : Claire Belin ;

**Trésorier** : Sébastien Carolus ;

**Trésorier-adjoint** : Jacques Rougé ;

**Administrateurs** : Bertille Asset, Jean-Philippe Bonnel, Bernard Bril, Joël Claverie, Yves Clément, Matthieu Delhaize, Emmanuel Fernandez, Christophe Galet, Laurent Gavory, Alain Ledet, Catherine Macron, François Marié, Marie-Michèle Molinier, Corinne Rudowicz.

